

MOTION DE CENSURE : LES GOUVERNEMENTS SE SUIVENT, LES PROBLÈMES DES TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT DEMEURENT

Le Gouvernement de Michel Barnier a été renversé le 4 décembre 2024, une situation inédite depuis 1962 qui place la France dans une nouvelle période d'instabilité politique.

Depuis les élections présidentielles de mai 2022, la France a connu 77 jours sans Gouvernement de plein exercice (limitation aux affaires courantes) auxquels se sont ajoutés 76 jours sans ministre ou secrétaire d'Etat dédié aux Transports, suivant la formation initiale des Gouvernements, soit 153 jours -presque 5 mois- sans ministre des Transports en pleine capacité politique d'agir.

Par ailleurs 3 ministres des Transports se sont succédé depuis le 1^{er} janvier 2024 avec deux périodes d'interruption sans aucun ministre dédié.

Dans le domaine maritime, la continuité n'a guère été meilleure avec 31 jours sans ministre ou secrétaire d'Etat dédié, soit 108 jours sans ministre de la Mer en pleine capacité politique d'agir, et la succession de 3 ministres ou secrétaires d'Etat différents depuis mai 2022.

Les travailleurs des transports et de l'environnement sont des travailleurs essentiels à la continuité de la vie économique et sociale du pays. Ils ont encore démontré leur utilité et leur efficacité durant la période des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

Quant aux agents publics des secteurs de l'environnement et des transports, dont l'employeur direct est le ministre, ils sont consternés de la précarité des ministres successifs pourtant en responsabilité de politiques publiques en matière de préservation de la biodiversité et de maîtrise des impacts environnementaux dans le secteur des transports, qui demandent volontarisme, ténacité et pugnacité sur le long terme. Les agents publics continuent néanmoins de tenir bon le cap, même sans boussole.

Dans les Transports et l'Environnement, de nombreux dossiers sociaux importants sont ouverts qui nécessitent une continuité politique des discussions et des engagements : financement du congé de fin d'activité des chauffeurs routiers, mise en place et moyens d'une branche accident du travail et maladie professionnelle dans le régime social des marins, sûreté dans les transports, engagements sociaux et économiques sur le fret ferroviaire, projet de décret sur le chargement et le déchargement dans le transport routier de marchandises, soutien à la décarbonation des divers modes de transports, financement des infrastructures, moyens des agents publics du ministère de la transition écologique...

Face à cette situation d'intermittence des interlocuteurs politiques gouvernementaux, la FGTE-CFDT demande à l'Exécutif :

- **De garantir la continuité totale des engagements sociaux pris dans les domaines du transport et de l'Environnement par les Gouvernements qui se sont succédé depuis 2022 ;**
- **D'organiser les voies et moyens d'une continuité des discussions pour avancer sur les dossiers en cours ;**
- **De mettre en place rapidement après la nomination d'un nouveau Gouvernement un cadre de discussion avec les organisations syndicales des secteurs du transport et de l'environnement, et en particulier avec la FGTE-CFDT, sur l'ensemble de ces problématiques sociales en attente de résolution.**

SM/SB-051207

5 décembre 2024

Sébastien MARIANI

Secrétaire Général

06.86.06.65.39

s.mariani@fgte.cfdt.fr

Stéphane BOURGEON

Secrétaire Général adjoint

06.83.14.37.00

s.bourgeon@fgte.cfdt.fr